

Image not found or type unknown



10ans de presence en france

Par **nadir521**, le **20/03/2012 à 14:40**

Bonjour, rnje suis algerien , je suis arrivé en france le mois d'aout 2001, qui veux dire que ca fait 10ans de presence su le territoire francais, j'ai été me renseigné pour la loi de 10ans et elle existe toujours , sauf qu'il faut des preuves , malheureusement je n'ai que des ordonnance medicale !!!! que faire???, merci, on m'a dit que le temoignage des gens ne compte pas.

Par **chris_idv**, le **26/03/2012 à 11:39**

Bonjour, rnrnVotre entrée en France a t elle été faite légalement en aout 2011
?rnrnCordialement,